

Cotisation syndicale et RREGOP



FORMULE RAND

Prélèvement automatique à la paie pour tous les salariés bénéficiant de la convention collective.



Ivan Cleveland Rand
1884-1969

Conflit de 1945-1946, Ford de Windsor veut revenir aux conditions de travail d'avant-guerre. Juge Rand tranche et applique la cotisation obligatoire à tous.

Selon le juge Rand, puisque l'ensemble des gens tire bénéfice des conditions négociées par le syndicat tous ceux qui sont couverts par le contrat de travail (unité d'accréditation) doivent verser leur cotisation. Le corollaire de cette décision c'est qu'une personne qui ne signe pas sa carte d'adhésion n'est pas membre du syndicat mais devra quand même payer la cotisation parce que le syndicat lui a obtenu des avantages.

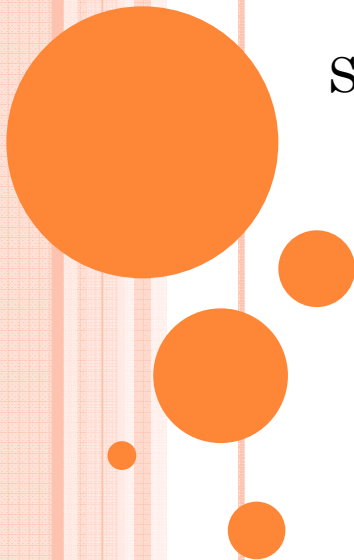
Taux de cotisation

Cotisation au syndicat local prélevée directement sur la paie

Au Syndicat de Champlain: 1,55

Par exemple, salaire de 39 670\$ X 1,55 = 610,92\$

Salaire moyen de 50 000\$: 770\$



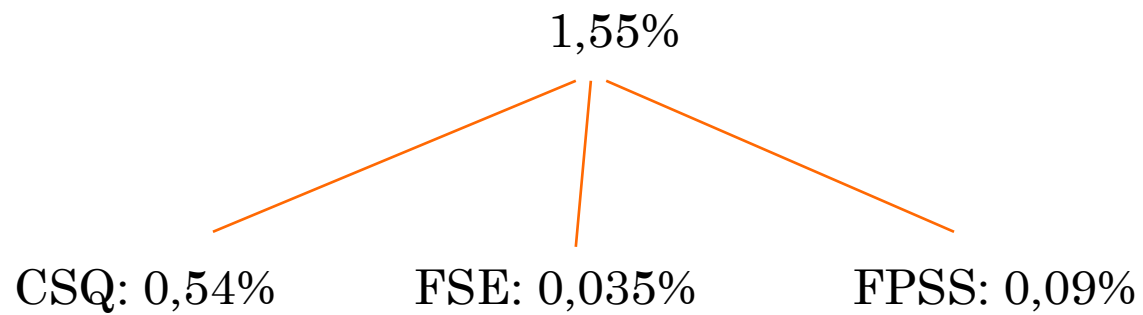
Déductions fiscales

Environ 40% (provincial et fédéral combiné)

Donc, si versé 770\$ \longrightarrow 472\$ après déductions



Partage de la cotisation



Taux de cotisation au RREGOP

8,69% pour 2011

Maximum des gains admissibles: 47 200\$ en 2011
48 300\$ en 2012

8,69% X (Salaire – 35 % du maximum des gains admissibles
(47 200\$))

Exemple: 8,69% X (71 234\$ - 16 520\$) = 4 754,65\$

Le gouvernement y verse le même montant, mais il s'agit
d'écritures comptables.

Géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec



RENDEMENTS DE LA CAISSE

(pour les périodes terminées le 31 décembre – en pourcentage)

	Rendement global de la Caisse ¹
2010	13,6
2009	10,0
2008	(25,0)
2007	5,6
2006	14,6
5 ans (2006-2010) ²	2,5

Calcul de la rente

2% par année de service

Maximum de 37 années de service (gain récent,
anciennement 35 ans de service)

Moyenne des 5 meilleures années

Par exemple, 2 X 30 ans de services = 60%

Si salaire de 100 000\$: $100\ 000\$ \times 60\% = 60\ 000\$$ par
année